

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 6 septembre 2022**

Le mardi 06.09.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. XILLO Michel, Mme MANZON Sabine, M. MARTINET Florent.

Représentées : Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par M. VIDONI-PERIN), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, Mme LOUGE Monique, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. XILLO Michel.

Délibération n° 96-2022.

Mécénat 2022 / Complexe sportif et culturel du Jagan.
(Complément à la délibération n° 63-2022 du 05.07.2022).

M. le Maire rappelle que dans le cadre du fonctionnement du complexe sportif et culturel du Jagan, situé 752, route de Launac à Grenade, la Ville de Grenade a lancé, en 2022 et pour la huitième année consécutive, un appel à mécénat. Les fonds récoltés serviront au paiement des loyers et des frais de fonctionnement du bâtiment.

Considérant la délibération n° 63-2022 du 05.07.2022 « Mécénat 2022 / complexe sportif et culturel du Jagan »,

Considérant que d'autres mécènes souhaitent participer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les dons proposés et autorise M. le Maire à signer la convention 2022, dont les termes ont été approuvés par délibération du 05.07.2022, avec les mécènes supplémentaires suivants :

<i>Partenaires</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mécénat financier</i>
SELARL 2BDS – La Clinique du Cheval	3910, route de Launac 31330 Grenade	3 500,00 €
ROSSI AERO Equipements	3, avenue du Girou 31620 Villeneuve Les Bouloc	2 000,00 €
EIFFAGE	ZI de la Madeleine BP 23259 Flourens 31132 Balma Cedex	2 000,00 €
LOFTWOOD PROMOTION IMMOBILIERE	20, rue de Novital 31150 Gagnac sur Garonne	1 000,00 €
DMAX SUD OUEST	1820, chemin de Montagne 31330 Grenade	500,00 €
SCI d'IENA	54, rue de la République 82000 Montauban	400,00 €

Le Secrétaire,
Michel XILLO,



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220906-96-2022-DE
Date de télétransmission : 07/09/2022
Date de réception préfecture : 07/09/2022